

Image not found or type unknown



Intervention du mediateur de la republique

Par **litoux**, le **10/11/2009** à **09:24**

Bonjour,
Le médiateur de la république peut-il intervenir auprès d'un liquidateur judiciaire nommé par le tribunal de commerce, pour obtenir de celui-ci sa motivation qui l'amène à ne pas transférer un permis de construire délivré à une société en liquidation.